VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

RELARGAGE THC- DURÉE-APRÈS SEVRAGE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 23/12/2017 09:09

Bonjour, je pose la question pour un ami qui n'a pas de compte sur votre site.
IL a fumé 6 joints en 3 mois en tout. IL a arrêté DEFINITIVEMENT il y a 1 mois.
On a lu que le THC pouvait rester stocké 2 ans dans le corps !!!
surtout si l'on est "gras", Doit-on légalement devenir PIETON pendant 2 ans !!!
impossible, Vu sa conso passée, en limite large, IL sera clean dans combien de temps?
Un mois après son arrêt, s'il ne mange pas toute la journée et va au Sauna 10 min
IL a un "high" 1 mois après = relargage forcément ??
Comment l'organisme se débarasse de cette satanée plante maléfique...
Merci pour vos réponses,

Mise en ligne le 26/12/2017

Bonjour,

Les tests de dépistage au cannabis donnent le niveau de THC qui est la molécule psychoactive du cannabis. Le test est considéré comme positif à un certain seuil. En-deça de ce seuil, il peut se maintenir des traces de THC mais le test sera considéré comme négatif. Cela peut arriver lorsque la personne a une consommation passive, c'est-à-dire lorsqu'elle est présente dans une pièce fermée où une personne fume du cannabis. Cela pourrait arriver également après une consommation passé.

Il existe de nombreuses idées véhiculées sur le cannabis qui ne sont pas avérées. La question du stockage de cannabis dans les graisses faisant penser que l'ingestion d'aliment ou de boisson, la sudation ou le sport permettraient d'évacuer plus rapidement les traces des consommations de cannabis est une idée fausse. A ce jour, aucune étude scientifique n'a pu déterminer un moyen d'accélérer les traces de cannabis dans le corps.

D'après les consommations que vous décrivez de votre ami, il semblerait que les tests seraient négatifs pour lui. Nous vous mettons un lien un schéma sur les délais de positivité des dépistages de drogues.

Cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité